# L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

*Thierry d'Andigné, Président du GPF*

Chers adhérents, collaborateurs et partenaires,

Il m'a semblé important de vous présenter cette dernière lettre d'information de l'année en tant que nouveau Président de votre Coopérative. En effet, remplacer le Président **Jean-Paul Gauthier**, n'est pas une mince affaire et **je tiens à le remercier de son implication dans le GPF depuis sa création en 1976.**

Alors certes le style va changer mais l'objectif majeur reste le même : servir les adhérents avec un niveau de qualité toujours plus élevé avec une équipe motivée et surtout heureuse de travailler au sein du GPF, avec des partenaires ayant envie de participer à ce projet. Avec **Jérôme Joussouy, notre nouveau Directeur** mais aussi ancien administrateur, nous avons affiché notre volonté commune et vous la retrouverez dans cette infolettre.

Les défis qui nous attendent sont nombreux et de plus en plus complexes : le dérèglement climatique, avant d'être un interminable sujet de discussion, a un effet direct sur la santé de notre forêt et nous n'avons pas encore trouvé de solution miracle !
Il nous faut donc être réactifs, agiles et modestes face à la nature. Nous avons cependant la « chance » de pouvoir encore profiter d'aides publiques : utilisez les avant qu'elles ne disparaissent. **Nos techniciens sont là pour vous conseiller, et vous aider à adapter votre forêt !**

Avec le dépérissement lié aux scolytes, la forêt est menacée par le feu et **les prochaines mesures d' « Obligation Légale de Débroussaillement » et celle sur la « Défense de la Forêt Contre les Incendies » vont impacter certains d'entre vous dans les prochains mois.** Nous nous préparons dans ce sens et nous vous proposerons des
solutions rapidement.

Pour faire face à ces nouveaux enjeux, nous avons la chance d'avoir une équipe stable et visiblement heureuse de faire avancer la Coopérative. Pour faire encore mieux, nous mettons en place un mode de travail collaboratif entre la Direction, les salariés et le Conseil d'Administration. Les projets avancent plus vite et l'acceptation de tous est optimale. La première réussite est la mise en place des contraintes liées au règlement européen sur la déforestation connue (ou non) sous l'acronyme barbare de « RDUE ». **Les bois collectés par la Coopérative seront commercialisables sans impact pour les propriétaires.**

En conclusion, et en vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année, je souhaite que vous soyez tous des ambassadeurs convaincus de notre Coopérative !